

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2022

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13 Convocation en date du : 18 octobre 2022 Affichée le : 18 octobre 2022	Le vingt-sept octobre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : FOUGERE Gilbert
---	---

N° 2022D707	ACQUISITION PARCELLE DE TERRAIN
--------------------	--

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'à l'occasion du projet de requalification des rues, ENEDIS souhaite nous restituer l'ancien terrain de poste « Petite Bruyère », situé sur la parcelle B 2386. (ancienne numérotation B 1163)

Il convient donc que la Commune acquiert cette parcelle.

M. le Maire précise qu'en accord avec ENEDIS, cette acquisition se fera à hauteur de 17.15 € et qu'il compte faire appel à la Sté DUSSAUD-PAGNON pour la rédaction de l'acte administratif. Les frais seront en totalité à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée B 2386. (ancienne numérotation B 1163),

AUTORISE M. le Maire à signer les actes administratifs et toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Gilbert FOUGERE

ROZIER EN DONZY, le 02/11/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

